

Lettre d'actualité

#15



Le mot du Président



Alors que nous semblons nous dégager de l'emprise de la crise sanitaire qui a bousculé nos modes de vie, nos organisations et complexifié nos pratiques professionnelles, la situation internationale vient nous rappeler le contexte fragile dans lequel nous évoluons.

Néanmoins, le SDE65 s'est assigné, pour 2022, un ambitieux programme de Travaux au service des Communes et en faveur du soutien à l'activité économique de notre territoire.

Pour ce faire, notre organisation se structure avec un nouveau projet de service visant à l'amélioration de notre sécurité juridique et financière, la consolidation de nos missions de base et la poursuite de notre ambition pour la production d'énergie renouvelable et les économies d'énergie.

Ainsi, le SDE65 accompagne, aussi, des projets d'exploitation de la géothermie de surface, une énergie propre, gratuite, locale et durable parfaitement adaptée aux ressources et aux besoins des Hautes-Pyrénées.

Par ailleurs, en tant que co-gestionnaire de la RICE du Pic du Midi de Bigorre, il s'associe à la création d'une « trame sombre » visant à préserver la biodiversité nocturne mais aussi à valoriser la qualité de la nuit pyrénéenne.

Le SDE 65 n'oublie pas pour autant qu'il tire toute son énergie de sa ressource la plus précieuse à savoir, les femmes et les hommes qui, au quotidien, placent leurs compétences au service des territoires et des collectivités des Hautes-Pyrénées...

Patrick Vignes, Président du SDE65



EN PROJET

PROGRAMME DE TRAVAUX 2022

Pour compenser les reports dus à la crise sanitaire, le SDE65 réalisera d'importants programmes de travaux en 2022, soutenus financièrement par le plan de relance : 5,5 M€ en éclairage public, 12 M€ en électrification, et 2 M€ pour les énergies renouvelables (chaleur et électricité).

LE SDE65 FAIT SON SHOW(ROOM)

Le SDE65 va installer dans ses locaux un showroom qui lui permettra de présenter des équipements et matériels qu'il met dans en œuvre dans ses différentes activités. Ce projet d'école est mené avec le lycée technologique Jean Dupuy de Tarbes.

CHANTIERS EN COURS DE LA SEM HA-PY ÉNERGIES

La SEM Ha-Py Énergies poursuit les travaux de réalisation des ombrières photovoltaïques du parking du centre Leclerc d'Orleix (2,2 Mwc), et des parcs au sol de Bours sur d'anciennes gravières (5 Mwc) et de Capvern sur un ancien centre d'enfouissement de déchets (2 Mwc).



ÉRADICATION DES LAMPES À VAPEUR DE MERCURE

Le syndicat poursuit un vaste programme d'éradication des lampes à vapeur de mercure. Sur les 1 300 lampes restantes fin 2021, 250 ont déjà été remplacées et 1050 seront remplacées avant la fin de l'année sur 83 communes. Ce programme est réalisé en grande partie dans le cadre d'un partenariat financier avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

OUVERTURE DU CAPITAL DE LA SEM HA-PY ÉNERGIES

Pour le porter de 2 M€ à 4 M€, le capital de la SEM Ha-Py Énergies sera ouvert à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui rejoindra ainsi les trois actionnaires actuels (SDE65, Département des Hautes-Pyrénées et Capgen). En outre, le SDE65 et le Département augmenteront leurs parts respectives pour les porter à 2,4 M€ et 1 M€.



EN BREF

LE SDE65 LUI SOUHAITE UNE TRÈS BELLE RETRAITE

■ **Patrick Bégué**, agent de maintenance, a fait valoir ses droits à la retraite début 2022

LE SDE65 LEUR SOUHAITE LA BIENVENUE

■ **David Corlé**, agent de maintenance, a rejoint le SDE65 en mars 2022

■ **Mathieu Berrecourt**, alternant, étudiant en licence professionnelle mention métiers de l'électricité et de l'énergie à l'INU Champollion à Albi

■ **Robin Marrot et Job Taumau**, alternants, étudiants en licence professionnelle Sciences et technologies des énergies renouvelables/systèmes électriques à l'IUT de Tarbes

PRIX DE L'ÉNERGIE

Dans le cadre du marché 2022 pour la fourniture d'énergies, le SDE65 a organisé début 2022 deux réunions d'information des acheteurs publics d'énergie et diffusé trois lettres d'information. Avec la guerre en Ukraine, le prix du marché de l'énergie n'a jamais été aussi élevé, dépassant les 250 €/MWh en mai.

Trame noire, trame sombre : pour que la nuit appartienne à la nuit...

© T.Friedrich – Parc national des Pyrénées



Alors que 30 % des vertébrés et 65 % des invertébrés vivent au moins en partie la nuit, la pollution lumineuse cause de graves perturbations aux espèces animales et végétales nocturnes. Pour préserver cette forme essentielle de biodiversité, les pouvoirs publics agissent en faveur d'une « trame noire », ou « trame sombre », venant compléter les trames verte (terrestre) et bleue (aquatique) préservant les espèces diurnes.

La pollution lumineuse, source de perte de biodiversité nocturne

Les oiseaux et insectes nocturnes, qui s'orientent avec les étoiles ou la lune, sont attirés par les sources lumineuses artificielles et perdent leurs repères naturels. Pour les chauves-souris par exemple, qui fuient la lumière, ces installations constituent des « barrières » infranchissables fragmentant leur habitat. En outre, l'absence d'obscurité la nuit perturbe le cycle de vie et la saisonnalité des végétaux. **Or, 40 % du flux lumineux émis par l'éclairage public est émis vers le ciel...**

Une trame noire qui a déjà vu le jour sur plusieurs territoires français

La trame noire vise à créer des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques où l'obscurité est suffisante pour les espèces nocturnes. En France, une vingtaine de territoires métropolitains ont commencé à identifier leur trame noire, y compris de grands ensembles urbains. Ainsi, à Lille, un projet de recherche a identifié des pistes d'amélioration de la « connectivité écologique nocturne » par réduction de l'éclairage. Et une étude a montré que la trame noire est socialement acceptable, de nombreux habitants se disant prêts à accepter une réduction de l'éclairage pour protéger la faune nocturne. Le Parc national des Pyrénées a également identifié la trame sombre sur son territoire.

Évaluer pour réduire les impacts

L'Office français de la biodiversité (OFB) propose un accompagnement méthodologique pour identifier et cartographier la trame noire sur un territoire. Plusieurs approches sont possibles, en fonction de la situation de départ du territoire (avec ou sans TVB existante) et des objectifs recherchés (préservé les secteurs en bon état, restaurer prioritairement certains espaces...) La démarche permettra de fixer ensuite des prescriptions en termes d'éclairage. L'OFB propose également aux collectivités un cahier des charges « type » répondant aux besoins d'acquisition de connaissance sur la pollution lumineuse et le patrimoine naturel nocturne du territoire, d'identification de la trame noire et de maintien et de restauration de l'obscurité.

Une nouvelle ambition pour la RICE du Pic du Midi

Cogérée par la régie du Pic du Midi, le Parc national des Pyrénées (PNP) et le SDE65, la réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du Pic du Midi est un espace de protection de la qualité de la nuit grâce à la sensibilisation des publics et à la mise en place d'un éclairage responsable.

Plusieurs millions d'euros investis depuis 2011 ont permis d'entamer la conversion de l'éclairage et de mener des actions de sensibilisation. En 2020/2021, une étude du PNP a permis d'identifier les secteurs du territoire devant être « convertis » prioritairement pour restaurer une trame sombre permettant la libre circulation des espèces nocturnes. Et en 2022 une « maison de la nuit », centre de sensibilisation sur la nuit et ses enjeux, sera créée au Tourmalet.

Aujourd'hui, une nouvelle ambition est fixée : **faire de la RICE du Pic du Midi un territoire d'innovation pour le développement touristique autour de la nuit et la préservation de la biodiversité et des paysages nocturnes.**

Deux axes de travail sont prévus, avec une enveloppe de 1,5 M€ : le développement d'une offre touristique « nuit » de la RICE (625 K€), et la conversion de l'éclairage dans la vingtaine de communes identifiées comme faisant partie de la trame noire à restaurer (875 K€).





Denis Maumus, en charge des réseaux de chaleur et les élus de la commune de Lascazères.

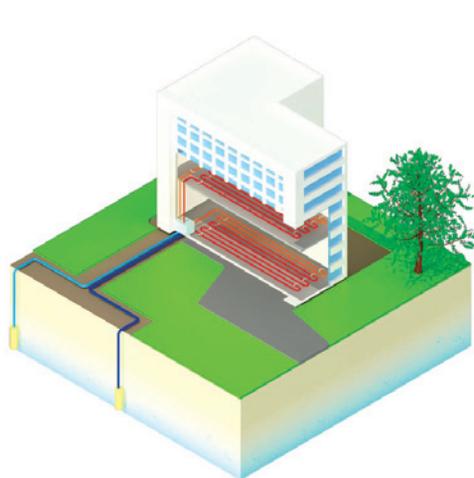
La géothermie de surface

Locale, gratuite, renouvelable et inépuisable, la géothermie est parfaitement adaptée aux ressources comme aux besoins des Hautes-Pyrénées. Cette « énergie de la terre » permet de couvrir des usages divers, qu'ils soient domestiques ou industriels. Deux techniques peuvent être mises en œuvre selon la profondeur de la nappe d'eau, les coûts d'exploitation augmentant avec la profondeur. Dans les Hautes-Pyrénées, le SDE65 accompagne déjà plusieurs projets de géothermie dite « de surface » qui exploite les nappes d'eau peu profondes du sous-sol pyrénéen...

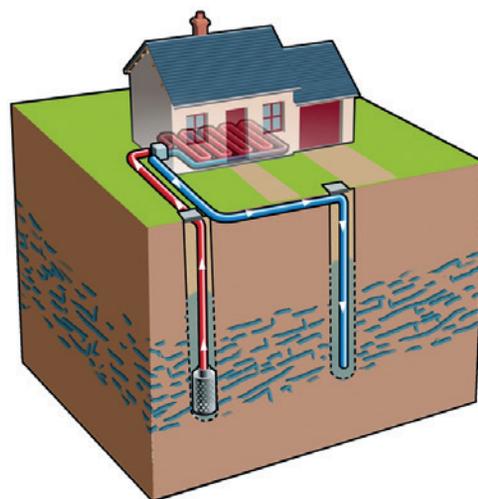
La géothermie de surface (ou superficielle) utilise l'énergie présente dans le sous-sol à moins de 200 mètres sous la surface terrestre. À ces profondeurs, la température se maintient toute l'année entre 10 et 20 °C. Parce que cette température est insuffisante pour permettre une exploitation directe, une pompe à chaleur (PAC) géothermique est utilisée pour restituer la chaleur, le froid ou le frais au niveau de température souhaité.

La géothermie de surface est adaptée à tout type de bâtiment (neuf, ancien, résidentiel, tertiaire, industriel, agricole), et peut couvrir de nombreux usages : chauffage, eau chaude sanitaire, rafraîchissement de locaux, procédés industriels nécessitant de la chaleur (en agro-alimentaire notamment). Ces besoins peuvent être assurés de façon simultanée, comme dans les hôpitaux ou les locaux d'archivage, ou alternée (chauffage en hiver et refroidissement en été).

Les deux technologies principalement utilisées dans les Hautes-Pyrénées sont :



Géothermie sur sondes



Géothermie sur nappe

Dans les Hautes-Pyrénées, le siège du SDE65 a fait figure de précurseur en la matière en étant chauffé et rafraîchi grâce à la géothermie sur nappe depuis 1985 !

Aujourd'hui, le syndicat accompagne de nombreux projets de géothermie de surface dans le cadre du Contrat Territorial et de la mission chaleur renouvelable :

■ **géothermie sur sondes** : la commune de Lascazères mettra en service en 2022 un réseau de chaleur alimenté par une géothermie sur sondes, et la Maison du Savoir de Saint-Laurent de Neste va se doter de cette technologie pour le chauffage et le rafraîchissement des locaux.

■ **géothermie sur nappe** : l'hôtel Mercure de Loudenvielle exploite cette source d'énergie depuis 2020, et le SDE65 va réaliser un réseau de chaleur alimenté par une géothermie sur nappe sur la commune d'Ibos près de Tarbes.

Par ailleurs, les besoins énergétiques des archives départementales des Hautes-Pyrénées seront également assurés par une géothermie sur sondes avec une thermofrigopompe produisant du chaud et du froid en simultané.

Enfin, la communauté de communes du Plateau de Lannemezan envisage de se tourner vers la géothermie sur sondes pour son futur centre aquatique.



THÉRÈSE POURTEAU : « ÊTRE AUPRÈS DES PERSONNELS, LES ENTENDRE, ET LES ACCOMPAGNER DANS LES ÉVOLUTIONS DU SDE65... »

Thérèse Pourteau est maire de Castéra-Lanusse, deuxième Vice-Présidente du SDE65 et fait partie du conseil d'administration de la SEM Ha-Py Énergies. En qualité de présidente de la commission Statuts et Organisation des moyens, elle préside également la commission Recrutements. Dans toutes ces missions, Thérèse Pourteau n'a qu'une volonté : accompagner les salariés dans leurs missions quotidiennes comme dans les nécessaires évolutions de l'organisation et des métiers...

Quel est le rôle de la commission Statuts et Organisation des moyens ? Et pourquoi une commission Recrutements ?

La commission Statuts et Organisation des moyens s'intéresse aux sujets relevant de la gestion interne : tarification des prestations, besoins en créations d'emplois, règlement intérieur... La commission Recrutements, quant à elle, reçoit les candidats postulant sur des emplois du syndicat. Je préside le jury de recrutement, et suis accompagnée du directeur et d'un responsable de la thématique concernée par le poste. Le recrutement est un sujet très important au SDE65, qui ne cesse de « grandir » : il comptera 45 salariés fin 2022 contre moins de 30 il y a 10 ans. Et les besoins en compétences évoluent très vite, car, si certains métiers s'éteignent, d'autres voient le jour. Nous avons également cherché à développer l'apprentissage. Ainsi, trois alternants travaillent actuellement au SDE65, et nous espérons qu'ils resteront au sein du syndicat...

Sur quels sujets travaille actuellement la commission Statuts et Organisation des moyens ?

Ces derniers mois, la commission a travaillé sur le projet de service 2022-2024 du SDE65. Le précédent datait de 2014, et devait être actualisé pour tenir compte des évolutions des missions et des métiers. Le nouveau projet de service, articulé autour de 7 grandes orientations et de 20 objectifs, a été approuvé par l'AG du 11 mars 2022.

Un autre sujet, qui me tient à cœur, est la prévention des risques psychosociaux (RPS), sujet sur lequel nous travaillons avec le centre de gestion (CDG) de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées. Bruno Rouch et moi-même avons estimé cette démarche nécessaire, notamment après deux années de crise sanitaire. L'objectif est d'entendre le ressenti des personnels sur leur travail, de repérer d'éventuelles difficultés et de proposer des pistes d'améliorations. Un questionnaire a été proposé aux salariés en mars 2022, et les réponses seront analysées par le CDG avant une prochaine restitution devant l'ensemble des personnels. Il est essentiel pour moi, comme pour la direction du syndicat, que le SDE65 prenne soin aussi de ses personnels.

AGENDA

30
JUN
2022

BUREAU DU SDE65

4
JUL
2022

APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES aux élus, puis inauguration des travaux des locaux du SDE65 en présence du Préfet des Hautes-Pyrénées et des élus du Département et de la Région

27
AU
29
SEP.
2022

PARTICIPATION DU SDE65 au congrès national de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) à Rennes



RETOUR SUR...

LE SDE65 A PROPOSÉ AUX ÉLUS TROIS RENCONTRES DE TERRITOIRES DÉBUT 2022, à Saint-Laurent-de-Neste avec la communauté de communes (CC) Neste-Barousse le 8 mars, à Pierrefitte-Nestalas avec la CC Pyrénées Vallées des Gaves le 5 avril, et à Arreau avec la CC Aure-Louron le 10 mai.

LE PROJET DE SERVICE DU SDE65 pour les années 2022-2024 a été présenté en assemblée générale le 11 mars.

LE SDE65 A RÉALISÉ LE RENOUELEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA STATION DE PEYRAGUDES en mettant en œuvre des techniques innovantes, telles que la supervision, ou le pilotage de l'intensité et des températures de couleurs des sources lumineuses selon l'heure de la nuit et la fréquentation du site. Sur le coût total de 170 K€ HT, 100 K€ HT ont été financés par le plan de relance.

LE SDE65 S'EST ASSOCIÉ AU FESTIVAL DE LA NUIT qui s'est déroulé à Payolle le 7 mai.



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES**
20 Avenue Fould, 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 20 06
www.sde65.fr

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex
Date de publication : juin 2022 - Prix de vente : gratuit
Responsable de publication : Bruno Rouch
Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation
Design graphique : agence So'Happy - Crédit photos : SDE65
Diffusion : 1.100 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2428-4483



Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.